



COMMISSION VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION

Cérémonie solennelle de lancement de la phase des audiences

Lomé, le 06 septembre 2011

Allocution d'ouverture

(Par Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, Président de la CVJR)

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Messieurs les Présidents des Institutions de la République,
Mesdames, Messieurs les membres du Corps Diplomatique,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Autorités administratives, militaires et religieuses,
Mesdames, Messieurs les Représentants des partis politiques,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile,
Mesdames et Messieurs les Commissaires à la CVJR, chers collègues,
Mesdames, Messieurs,
Distingués invités,
Tout protocole respectueusement observé,

Je voudrais, au nom de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation vous souhaiter la bienvenue à notre siège en ce jour solennel de lancement de la phase opérationnelle des audiences. Mes salutations et remerciements vont particulièrement à Monsieur le Premier Ministre et aux membres de son Gouvernement ainsi qu'à vous tous qui avez accepté de répondre à notre invitation. Votre présence ici témoigne une fois encore de ce que le processus de justice transitionnelle que nous avons la mission de conduire est bien une cause nationale.

Je voudrais particulièrement saisir l'opportunité de cette cérémonie, pour exprimer toute ma gratitude à tous nos partenaires techniques et financiers, notamment l'Union Européenne, le HCDH et le PNUD pour la contribution inestimable qu'ils ont apportée et qu'ils continuent d'apporter à la Commission.

D'ores et déjà, je voudrais également remercier la France et l'Allemagne dont le soutien financier fera l'objet d'échanges de lettres dans les prochains jours. Sans votre sollicitude, il aurait difficile à la CVJR d'aborder la phase des audiences qui s'ouvre à présent. Après les dépositions et les investigations, les audiences représentent l'une des phases les plus importantes de notre mandat qui est, je voudrais le rappeler, de proposer des mesures susceptibles de favoriser le pardon et la réconciliation nationale en cherchant la vérité sur les abus et les violations des droits humains à caractère politique dans le souci d'aider les victimes à guérir de leurs traumatismes. Les audiences sont la phase où la quête de la Vérité est en pleine lumière : nous allons donner la parole aux victimes, témoins et auteurs présumés qui seront tous présents à nos audiences par consentement.

Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,

Nous voici à une étape où un pan de l'histoire de nos violences sera mieux connu. Le moment est venu de nous regarder en face en tant que Togolais pour assumer notre passé douloureux et tourner la page afin de cheminer ensemble vers un avenir commun et apaisé. C'est pour nous le temps d'aider notre pays, dans une démarche de sincérité, à écrire une nouvelle page de notre histoire. Il s'agit d'un moment historique qui nous met devant nos responsabilités vis-à-vis des générations futures. C'est au cœur de ces défis, qu'il faut situer les audiences que nous commencerons demain.

En effet, comme vous le savez tous, le décret portant création de notre commission nous fait l'obligation de faire la lumière sur les événements douloureux qui ont jalonné l'histoire de notre pays de 1958 à 2005 en écoutant tous les acteurs afin de connaître les causes profondes des violences politiques récurrentes dans notre pays. Le même décret nous donne le pouvoir de faire des recommandations idoines en vue de prévenir la répétition de tels actes. Dans le cadre du travail d'une Commission vérité, la recherche de la vérité passe également par les audiences. Concrètement, il s'agit pour la CVJR d'organiser des séances afin d'entendre et d'interroger les victimes, les témoins et les présumés auteurs de violences et de violations des droits de l'homme dans le but de collecter les informations nécessaires à l'établissement de la vérité. Les différents cas que nous examinerons en audiences sont ceux qui ont fait l'objet d'investigations et dont les intervenants après échanges avec la Commission ont donné leur accord pour partager leur version des faits dans le cadre d'une audience in camera, en privé ou en public.

Comme cela se passe dans toutes les Commissions vérité, face aux traumatismes du passé, les audiences ont un effet de catharsis social et constituent une opportunité pour les familles meurtries, si elles connaissent une implication consciencieuse et responsable de tous les acteurs et de la population, de faire le deuil. Les audiences ne seront donc pas un moment pour suivre un cinéma ou une pièce de théâtre. Elles ne sont non plus à comparer avec les assises d'une conférence nationale. Elles obéissent à des règles particulières dont l'objectif ultime est de donner la parole aux sans voix, d'écouter tous ceux et toutes celles qui ont exercé une parcelle du pouvoir étatique à un moment donné de notre vie commune afin d'aboutir à notre guérison commune, condition sine qua non pour la réconciliation. Je voudrais à ce stade, pour mettre en relief, l'importance des audiences publiques, partager avec vous, le cas d'une victime devenue aveugle (suite à des manifestations publiques mal sécurisées), dont a parlé Monseigneur Desmond Tutu, dans son ouvrage célèbre *Il n'y a pas d'avenir sans pardon* dans le cadre des travaux de la Commission vérité et réconciliation de l'Afrique du Sud : « *J'ai l'impression que le fait d'être venu ici raconter mon histoire m'a rendue la vue. Si je me suis senti tellement mal pendant longtemps, c'est parce que je n'avais personne à qui me confier. Mais aujourd'hui, après vous avoir raconté mon histoire, j'ai l'impression d'avoir recouvré la vue* ».

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes à un tournant décisif de notre histoire commune. Aussi, voudrais-je convier tous les acteurs politiques de notre pays, au moment où les travaux de notre Commission entrent dans

une phase aussi complexe, à ne ménager aucun effort, en vue d'éviter à notre peuple, les souffrances inutiles du passé. Je voudrais fortement les appeler à converger leurs efforts vers la recherche d'un avenir meilleur pour les générations futures. Cela suppose que de part et d'autre, chacun accepte de ne faire primer que l'intérêt de nos populations déjà éprouvées par les crises antérieures. La réussite de notre entreprise dépend aussi pour une large part de la place que nous accorderons à la nécessité de pardonner quand ceux qui ont méfait ont reconnu leurs fautes et fait acte de contrition. En effet, La chambre du pardon, aucun homme sage ne la ferme, car pardonner est belle victoire de guerre. " nous apprend Dante Alighieri, poète et humaniste italien (1265-1321) auteur de la Divine Comédie.

Je voudrais terminer mes propos en m'adressant particulièrement à nos amis des médias. Chers amis, vous avez entre les mains, un instrument très puissant : les mots. Je voudrais vous prier en toute chose, de faire preuve de modération et d'objectivité dans le traitement des informations durant les audiences publiques que la CVJR a pris la décision de vous laisser couvrir en toute liberté dans le respect de la charte éthique et déontologique qui nous lie . Votre responsabilité sociale est capitale en vue de l'aboutissement heureux de notre mission mais aussi dans la stabilité de notre pays. Je sais, après nos dernières rencontres, que je puis compter sur votre engagement.

Mesdames, Messieurs,

C'est au bénéfice de ces considérations, que je déclare ouvertes les audiences de la CVJR.

Je vous remercie.